

FICHE DOCUMENTAIRE



LA GARDE DES ENFANTS

Comment sont les choses

Les programmes de soins éducatifs à la petite enfance contribuent beaucoup au sain développement de l'enfant, lui fournissent une préparation solide pour ses apprentissages futurs et donnent une longueur d'avance aux enfants défavorisés et à risque. Le développement du cerveau d'un enfant au cours de ses six premières années d'existence établit les bases sur lesquelles reposent sa santé, ses apprentissages et ses comportements tout au long de sa vie.

Par ailleurs, ne pas avoir accès à des services de garderie est un facteur important qui empêche les femmes de recevoir de la formation ou de poursuivre des études. S'il n'existe pas de garderies fiables à prix abordable, les femmes peuvent être obligées d'accepter des emplois à temps partiel mal rémunérés et de dépendre de l'aide publique, et elles et leurs enfants peuvent être condamnés à la pauvreté.

« La recherche montre que les ratios et les conditions sanitaires et de sécurité sont meilleurs dans les garderies sans but lucratif, qu'elles offrent des soins plus respectueux de l'enfant, mieux adaptés à son développement et moins sévères que les autres, que le roulement du personnel et le stress y sont moindre, et que leur personnel est mieux formé et a de meilleures conditions de travail et une meilleure rémunération. » (Martha Friendly, Unité de recherche et des ressources relatives aux enfants de l'Université de Toronto)

Le besoin de garderies de haute qualité augmente constamment, plus de femmes travaillant et plus de femmes retournant au travail après avoir eu

des enfants. Soixante-dix pour cent des mères de jeunes enfants de moins de six ans font partie de la population active rémunérée et près de neuf sur 10 retournent au travail après avoir eu un enfant.

Par comparaison, 10 % seulement des enfants de zéro à 12 ans ont accès à un espace de garderie réglementé. Selon deux études exhaustives portant sur la qualité des garderies dans sept provinces et territoires du Canada publiées en 2000, moins d'un enfant d'âge préscolaire sur trois et d'un bébé sur quatre est inscrit à un programme qui stimule les aptitudes sociales, langagières et cognitives de l'enfant. Les chercheurs font remarquer que bien que la majorité des garderies soient « correctes », cela ne suffit pas, des garderies « correctes ». Les chercheurs concluent également que la faute en incombait au sous-financement grave et aux coupures des subventions effectuées par certains gouvernements pendant les années 90.

En septembre 2002, le gouvernement fédéral a accepté de fournir 2,2 milliards de dollars sur cinq ans aux provinces pour appuyer les programmes et les services de développement de la petite enfance. Cela a l'air bien, mais le fait est que les garderies font concurrence pour ces fonds à d'autres services, comme les programmes pour les parents et les mères enceintes.

Les dépenses directes du gouvernement fédéral pour les garderies ont disparu du budget de 1995. Le gouvernement a transféré aux provinces 300 millions des 2,2 milliards de dollars promis, mais c'est moins que ce qu'il a dépensé en 1992, année où les services directs aux garderies en vertu du Régime d'assistance publique du Canada lui ont coûté 310 millions

de dollars. Dix ans plus tard, avoir l'intention d'affecter moins d'argent, et le répartir sur divers programmes, les garderies n'étant que l'un de ces programmes, ne va pas marcher.

Comment les choses pourraient être

Après des décennies d'études et de recherches, et en dépit de preuves accablantes, rien n'a encore été fait pour établir un système de garderies de haute qualité, sans but lucratif et financées par les deniers publics. Cependant, dans la mosaïque de services, d'accords de financement, de formules d'admissibilité, de règlements de surveillance et d'application, nous trouvons certains modèles à examiner.

Le Québec a un programme de garderies sans but lucratif depuis 1997. Les parents versent 5 \$ par jour pour les enfants de 1 à 4 ans inscrits à un programme réglementé. Les centres de la petite enfance sont communautaires, sans but lucratif et contrôlés par les parents. Ces centres offrent aussi d'autres services d'appui à la famille et de garderie, comme la garde de soir et de fin de semaine. Les enfants d'âge scolaire qui vont à la maternelle et au primaire ont droit aux services de garderie offerts par les conseils scolaires avant et après les classes.

La négociation collective peut également favoriser l'expansion des garderies sans but lucratif. En 2000, le Syndicat des employés des postes et des communications (SEPC), un Élément de l'AFPC, a négocié un fonds pour la garde des enfants. Ce fonds est géré conjointement avec le fonds pour la garde des enfants négocié par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Depuis 1995, le STTP travaille avec diverses organisations de garde d'enfants sans but lucratif et a élaboré des projets de garde d'enfants dans 11 collectivités du pays, ainsi que des projets nationaux pour ses membres dont les enfants ont des besoins particuliers.

Ces projets visent à fournir des services éducatifs à la petite enfance souples, de grande qualité, réglementés et à prix abordable. En général, le financement sert à améliorer un service déjà offert dans la collectivité, souvent à prolonger les heures d'un programme afin de répondre aux besoins des travailleurs et travailleuses de quarts. D'autres parents de la collectivité bénéficient par conséquent aussi de ces projets.

En mai 2001, ces syndicats ont effectué conjointement une évaluation des besoins en matière de garde d'enfants de leurs membres de Fredericton et d'Oromocto. Une nouvelle garderie a été ouverte à la suite de cette évaluation, située à deux minutes seulement à pied du centre d'appels où les membres du SEPC travaillent. Cette garderie accueille des enfants de zéro à 12 ans et ses heures d'ouverture sont flexibles. Les syndicats ont assumé les frais de démarrage et fournissent un soutien opérationnel ainsi que des subventions à leurs membres.

Ces initiatives sont les bienvenues, mais il faut beaucoup plus. Les services de garderie doivent être universels, financés par les gouvernements, sans but lucratif et de haute qualité, et les enfants doivent y avoir accès de la naissance à 12 ans. Il faut un programme complet, intégrant les enfants ayant des besoins particuliers et les enfants des travailleurs et travailleuses de quarts. Les services de garde d'enfants doivent également refléter notre diversité, être souples, être liés aux besoins des utilisateurs et être tenus de rendre des comptes. Il faut également accorder aux dispensateurs de soins de meilleurs salaires et avantages sociaux ainsi que de meilleures possibilités de formation.

(Sources : Rapport annuel 2001 du SCFP sur la privatisation; rapport « Oui ça me touche! » du Centre for Families, Work and Well-Being)

